La Défense, le 25 novembre 2015

LETTRE OUVERTE
À MADAME LA DIRECTRICE DES RESSOURCES HUMAINES

Madame la Directrice,

Les élu(e)s à la CAP des SACDD ont décidé de boycotter la pré-cap des 25 et 26 novembre 2015 relative aux tableaux d'avancement des SACDD, pour les raisons suivantes :

- baisse significative du taux de promotion au grade de SACDD classe supérieure de 13 % à 11 % (information reçue seulement la veille de la pré-cap !!!) ;
- manque de transparence des services de la DRH concernant les négociations avec la DGAFP sur les taux de promotion ;
- non attribution de 7 postes au concours professionnel SACDD classe supérieure, spécialité administration générale (80 postes annoncés, 73 lauréats, pas de liste complémentaire).

En conséquence, les élu(e)s SACDD vous demandent, avant la prochaine CAP prévue les 15 et 16 décembre prochain de :

- présenter à nouveau le dossier relatif aux taux de promotion à la DGAFP avec un argumentaire solide afin d'obtenir l'augmentation du taux, et ce, en toute transparence vis-à-vis des représentants des SACDD (copie des échanges) ;
- nous communiquer tous les éléments chiffrés nous permettant de calculer le nombre de postes de promotion possible ;
- attribuer les 7 postes manquants du concours professionnel de SACDD classe supérieure, spécialité administration générale, conformément à l'arrêté du 15 avril 2015 publié au journal officiel du 23 avril 2015.

Vos réponses attendues pour le 10 décembre au plus tard, conditionneront la présence ou non des élu(e)s à la CAP des 15 et 16 décembre 2015.

Veuillez agréer, Madame la Directrice, nos salutations distinguées.

Les élu(e)s à la CAP des SACDD